

Rappel de la réglementation en vigueur concernant les feux de jardin et le bruit

Les feux



Il est formellement interdit de faire du feu dans les jardins pour se débarrasser de broussailles, branchages, herbes sèches, feuilles mortes et, en général, de tous déchets végétaux d'entretien provenant de jardins, et de brûler tout autre déchet du 1^{er} janvier au 31 décembre.

A ce titre, nous vous rappelons également que la déchèterie est à votre disposition pour évacuer et traiter vos déchets verts.

Les mesures contre les pollutions sonores

Pour lutter contre les pollutions sonores, il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
Les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
Les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h.

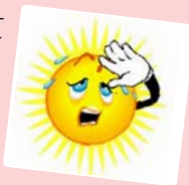
Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont également tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains (Arrêté préfectoral du 31 juillet 1997).

Rappelons enfin à tous que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit et qu'il n'existe pas de limitation à 22h.

• SANTE PUBLIQUE

Les 5 règles d'or pour passer un bel été

En cas de températures caniculaires (30°C à l'ombre), nous vous recommandons d'appliquer les mesures suivantes :



• Protégez-vous de la chaleur

- Evitez les sorties et plus encore les activités physiques (sports, jardinage, bricolage, etc.) aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Chez vous, fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

• Rafraîchissez-vous

- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches ou rendez vous dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas, musées... à proximité de votre domicile.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuseur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

• Buvez et continuez à manger

- Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...
- Mangez comme d'habitude en fractionnant les repas (des fruits, des légumes, du pain, de la soupe...).
- Ne consommez pas d'alcool.

• Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien

- Si vous prenez ou si vous voulez prendre des médicaments, même s'ils sont en vente sans ordonnance.
- Si vous ressentez des symptômes inhabituels.

• N'hésitez pas à aider et à vous faire aider

- Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes, de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

Etat civil

Naissances : pour s'attendrir...

INIGUEZ Paloma Céline Danielle née le 21/05/2009
CLOSSON Melyne Natacha née le 12/06/2009
CLOSSON Nolhan David né le 12/06/2009
DUSSOS Mathieu Yoan Justin né le 12/06/2009
PIRES Sacha José Paul né le 17/06/2009
MONTELESCAULT Diego né le 22/06/2009
BELHAIBA Maria née le 26/06/2009
RIVIERE Noudles Mike né le 05/07/2009

Mariages : pour se réjouir...

Franck Pierre Jules RUIZ et Simone Isabelle Christine MESNIL
Le 13/06/2009

Philippe Alain BALMET et Véronique Madeleine DURKALEC
Le 20/06/2009

Rémy Didier Maxime SENATORE et Séverine Yvette PIGNARD
Le 20/06/2009

André José KIMPAMPA et Maria NSAMBA NSUNGU
Le 27/06/2009

Patrick VIENNE et Yolène BOUZIANI
Le 04/07/2009

Jonathan Alain Claude REVALLO et Sofia MEKIDECHE
Le 11/07/2009

Décès : pour se souvenir...

Robert Blaise CHARNET
Agé de 87 ans, le 04/06/2009

Bernard Marie Alphonse CLUZEL
Agé de 69 ans, le 05/06/2009

Nerxhivane REXHEPI née OMURI
Agée de 34 ans, le 15/06/2009

Maurice Fernand TORTET
Agé de 77 ans, le 16/06/2009

Eric Paul REVEL
Agé de 46 ans, le 21/06/2009

Julienne Antoinette Victoire VERD née CHOMEL
Agée de 92 ans, le 22/06/2009

Pragues BURGO
Agé de 50 ans, le 23/06/2009

Rappel de la fermeture estivale de l'Hôtel de Ville

La mairie sera fermée les samedis 8, 15 et 22 août. Les permanences sans rendez-vous de Monsieur le Maire reprendront au mois de septembre, les samedis de 10h à 12h.

Merci de votre compréhension.

La Verpillière

Le magazine de la Ville de La Verpillière.

Bombardement du clocher de l'église Saint Denis en août 1944



Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Libération du canton de La Verpillière les 29 et 30 août.



SERVICES MAIRIE

Mairie
Place du Docteur Ogier
38290 La Verpillière
Téléphone : 04.74.94.00.03.
Télécopie : 04.26.38.40.40.
Courriel : accueil@laverpilliere.fr



Jours et horaires d'ouverture :
les lundi mardi mercredi vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
et le samedi de 9 h à 11h30, uniquement pour
l'état civil.
Fermée les samedis 8, 14 et 22 août.

Espace Culturel

Place Joseph Serlin
Téléphone : 04.26.38.40.26
Courriel : espaceculturel@laverpilliere.fr

Jours et horaires d'ouverture :
les mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30,
le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Fermé du 27 juillet au 23 août inclus.

Centre Social Municipal

"Porte Dauphine"
Avenue du Général de Gaulle
Quartier de Riante Plaine
Téléphone : 04.26.38.40.20.
courriel : centresocial@laverpilliere.fr

Jours et horaires d'ouverture :
les lundi mardi jeudi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
mercredi 8h à 12h et 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Fermé du 3 au 23 août inclus.

Centre Communal d'Action Sociale

Avenue du Général de Gaulle
courriel : ccas.logement@laverpilliere.fr
Téléphone : 04.26.38.40.10.
Horaires : idem que le centre social

Ecole de musique

Rue de Picardie
courriel : ecoledemusique@laverpilliere.fr
Téléphone : 04 26 38 40 11.

Fermée depuis le 2 juillet jusqu'au 20 septembre inclus.

Jours et horaires de la Déchèterie de Villefontaine

- le lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h
- le mercredi de 6h30 à 18h
- le vendredi de 6h30 à 18h
- le samedi de 8h à 18h

La distribution
du bulletin est effectuée par nos
soins dans
toutes les boîtes aux lettres
de
La Verpillière.
S'il vous arrivait d'être oublié,
merci de le signaler au
service communication.
Tél : 04 26 38 40 07



NUMEROS D'URGENCE

Plusieurs services d'écoute
téléphoniques anonymes
pour les jeunes

Suicide écoute :
01 45 39 40 00

Fil santé jeunes :
0 800 235 236

SOS amitié :
01 40 09 15 22

Drogues info service :
0 800 23 13 13 (gratuit)

A partir d'un portable,
faire le 01 70 23 13 13
(prix d'une communication normale)

Ecoute cannabis :
0 811 91 20 20
(prix d'une communication normale)

Ecoute alcool :
0 811 91 30 30
(prix d'une communication normale)

Sida info service :
0 800 840 800

Hépatites info service :
0 800 845 800

Alo Enfance Maltraitée (public) :
le 119

Enfance et Partage (associatif) :
0 800 05 12 34.

LA POSTE

Horaires d'été de la Poste :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h



Site internet de la Ville :
www.laverpilliere.eu

Courriel :
communication@laverpilliere.eu

Service Plus d'infos

Pour recevoir régulièrement des informations
sur la vie de la commune (agenda,
manifestations...), vous avez la possibilité
de vous inscrire en laissant votre adresse
mail sur le site de la Ville : laverpilliere.eu
Vous pouvez aussi télécharger le programme
des centres de loisirs et des différents
dossiers d'inscriptions.

Directeur de publication :
Patrick Margier
Rédaction :
Les élus de la Commission communication,
Frédéric Géhin, Vesna Dabic
Conception et réalisation :
Patrice Caillard
Impression :
Imprimerie des Alpes
Nombres d'exemplaires :
2700

SERVICES CAPI

17, avenue du Bourg
38081 L'Isle d'Abeau cédex

SERVICES GÉNÉRAUX DE LA CAPI

17, avenue du Bourg
38081 L'Isle d'Abeau
cédex



Accueil ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Tél. : 04 74 27 28 00.

**Quatre équipements publics
sont gérés depuis le
1^{er} janvier 2009
par la CAPI :**

Médiathèque André Malraux

Ouverte mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 16h à 18h30
Vendredi de 15h à 17h30
Samedi de 9h à 12h (sauf pendant les
vacances scolaires)
Tél. : 04 74 82 76 72
Fermée du 3 au 31 août 2009 inclus.

Multi Accueil

538, avenue de la Pierre Dourdant
Tél. 04 74 82 76 71
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h
Les enfants peuvent être accueillis en
journalière complète avec le repas, en demi-
journalière (matin ou après-midi) avec ou
sans repas.
Fermé du 3 au 23 août inclus.

Relais Assistantes Maternelles

Rue des Abattoirs
Tél. 04 74 94 25 60
Permanence téléphonique le mardi de
13h à 15h30.
Permanence publique le jeudi de 14h à
16h sans rendez-vous.
Sandrine Duccoerdt vous reçoit les autres
jours de la semaine uniquement sur ren-
dez-vous.
Fermé du 10 au 28 août inclus.

Piscine Gallois

Rue du Stade
Tél. : 04 74 82 77 89
Depuis le 2 mai et pour les mois de juin,
septembre et octobre (dimanche 25 octo-
bre inclus), la piscine est ouverte :
- Lundi de 12h à 13h45 et de 17h à 19h30
- Mardi de 12h à 13h45 et de 16h30 à
19h30
- Mercredi de 14h à 19h
- Jeudi de 12h à 13h45
- Vendredi de 12h à 19h30
- Samedi et dimanche de 14h à 19h
Juillet & août : du mercredi au dimanche
de 11h à 14h et de 15h à 19h.



LES FONDATEURS SALUES : Fin juin, 70^{ème} anniversaire du CSV football. Les anciens et actuels membres du club se sont retrouvés sur le terrain le temps d'une journée.



Fanfare Vulpienne : Mi juin, pour son 60^{ème} anniversaire, la Fanfare Vulpienne a proposé au public un programme musical exceptionnel avec en clôture, un défilé dans les rues de la Ville. Une Marseillaise et 6 fanfares.



CHARLOTTE AU SUCRE : Le 4 juillet, beaucoup de passionnés de rugby sont venus soutenir l'association "Charlotte au sucre" et participer à un tournoi amical. Quand solidarité rime avec sportivité !



NATIONAL DE PETANQUE : Une belle réussite, et pourquoi pas un international. Ici, les champions de l'Isère partagent l'affiche avec les champions de Thaïlande.



CENTRE DE LOISIRS 3/10 ANS : VIVE LES VACANCES !!! Les enfants tiennent le rythme.



LE COMPTE EST BON : Fin juin, les 68 élèves de CM2 des trois groupes scolaires ont été récompensés par la municipalité pour leurs bons résultats scolaires. A l'occasion de leur prochain passage en 6^{ème}, ils ont chacun reçu une calculatrice pour collégiens. Bonnes vacances !



RETRAITE : Le 2 juillet, après une carrière bien remplie, Patrick Matray, principal du collège Anne-Frank de La Verpillière depuis 9 ans, a réuni famille, élus, collègues et amis pour célébrer son départ en retraite. Une soirée placée sous le signe de l'émotion.



YES !!! Début juillet, l'ALEV a permis à des jeunes vulpiens de mettre en pratique les cours d'anglais appris tout au long de l'année grâce à un séjour immersion en Irlande.



SORTIE SCOLAIRE : Les élèves de CM2 de l'école des Marronniers se sont rendus à Lus-La-Croix-Haute (Drôme) pour leur sortie de fin d'année.



KERMESSES : Fin juin, les groupes scolaires des Marronniers et de Jean Moulin ont célébré comme il se doit la fin de l'année scolaire. Au programme des kermesses : jeux, spectacles et restauration sur place.



BABY GYM : La démonstration annuelle de la baby gym a eu, une fois encore, un succès fou. Entre souplesse et agilité, les enfants se sont bien amusés.

LA PHOTO DU MOIS



INAUGURATION DE LA DEVISE DE LA REPUBLIQUE INSCRITE SUR LE FRONTON DE L'HOTEL DE VILLE : Liberté, Egalité, Fraternité. Une soirée symbolique avec l'interprétation par la chorale La Coda de la chanson "Liberté" de Nabucco de Verdi.



COMMEMORATION : Le 18 juin, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont une nouvelle fois honoré la mémoire du Général de Gaulle.



HOMMAGE A PAUL ELUARD : Lecture du poème "Liberté" par une jeune vulpillienne le 13 juillet.



COMMEMORATION TOUJOURS : Le 14 juillet, hommage à la République...



... Et un devoir de mémoire pour nos libertés.



FETE DE L'ETE ET DE LA MUSIQUE : Grande affluence pour cette fête conviviale qui s'est déroulée au Jardin de Ville le 21 juin dernier.



LE BLASON EN FLEURS AU JARDIN DE VILLE.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "ARTISTES DE LA VERPILLIERE": Fenêtre sur cour pour cette exposition qui a permis de découvrir de multiples talents.



ECOUTE ET MUSIQUE : Les auditions proposées par l'Ecole de Musique tout au long de l'année ont permis aux familles de voir les progrès accomplis tout au long de l'année.



FESTI FOX : Le premier festival de musiques acoustiques, organisé au Jardin de Ville les 26 et 27 juin, a réuni une pléiade de jeunes artistes au talent fou. Comme dirait le renard, waouhh !!! Une belle réussite.



CAPi Culture : Le premier spectacle de la troupe "Les boules au plafond" a séduit le public vulpillien. Entre humour, chanson et poésie, Cédric Marchal et sa compagnie ont offert au public une belle soirée. Prochain rendez-vous à ne pas manquer : le 19 septembre. L'art d'écouter...

SE SOUVENIR... Libération "Notre Liberté est un combat de tous les instants"

Dans quelques semaines et comme chaque année, la population vulpillienne et les habitants du canton seront invités à se souvenir des combattants de l'ombre. Voilà 65 ans, la Résistance, des hommes et des femmes épris de Liberté et de Paix se soulevaient contre l'occupant et boutaient les nazis hors de notre canton et de France, aidés par les forces alliées. Rappelons-nous ou découvrons pour les plus jeunes un temps pas si lointain dont on peut trouver la trace et le témoignage sur les délibérations des registres du conseil municipal sous les mandats de Joseph Ogier, maire de 1935 à 1944, et d'Antoine Michaud, maire de 1944 à 1947.

A cette époque, la vie locale était loin d'être dans la joie et l'abondance. **1939 :** Mobilisation et entrée en guerre, rationnement, tickets, armistice, ligne de démarcation, etc.

1940 : Les allemands sont dans la cité, auto-mitrailleuses, side-cars, feld-gendarmerie. Les occupants imposent leur volonté. Aussitôt, en accord avec l'administration de Vichy, la circulation est réglementée. Le couvre-feu est imposé, les rassemblements interdits, les "Arabes" (citation extraite du registre) et les soldats des colonies qui étaient cantonnés sur la commune au début de la drôle de guerre sont assignés à résidence, fermeture à 22 heures des cafés et des commerces, heure du clocher. La Kommandantur s'installe dans la Maison Giraud, actuelle propriété Jarrosson. D'autres propriétés sont réquisitionnées. L'étendard nazi flotte sur la commune. Les premiers messages se font entendre à la BBC, radio anglaise, et délivrent à leur façon des informations sur la résistance civile. Le Commandant Fourrat, ancien combattant de la grande guerre fait dire aux officiers allemands qui viennent occuper sa maison située en face de l'actuelle médiathèque que "Monsieur ne reçoit pas".

Passant outre, les soldats occupèrent manu militari les lieux sans l'accord du propriétaire. Pendant ce temps, de nombreux vulpilliens sont prisonniers en Allemagne. Mais la résistance s'organise. De nombreux jeunes se cachent pour éviter le travail obligatoire (STO), la clandestinité s'installe. Les premiers résistants, aidés par une partie de la population, rejoignent les maquis de Bonnefamille, du secteur 7 alors que d'autres se préparent à affronter l'ennemi. Parachutages, sabotages avec la complicité de nombreux vulpilliens sont des faits quotidiens. Malgré tout, pour la plupart, la vie continue avec ses difficultés d'approvisionnement, de travail, les nombreux pères de famille prisonniers. La municipalité de l'époque poursuit tant bien que mal l'amélioration des services à la population. Les premières tranches de travaux pour l'alimentation en eau potable ainsi que les premiers égouts voient le jour.

1942 : Les occupants ont besoin de métal et la statue du docteur Ogier ainsi que "La Gloire", statue du Monument aux Morts, sont appelées à être fondues du fait de leur composition. Elles sont sauvées in extremis par la relative bonne entente des autorités de l'époque. La Verpillière garde sa statue et son buste. A contrario, Montargis dans le Loiret n'eut pas cette chance et "La Renommée" fut fondue. Durant cette période, les écoles vivent à l'heure de l'Europe Centrale. Le Conseil demande à l'inspecteur d'Académie de fixer les horaires de classes de l'école primaire de 9h à 12h et de

14h à 17h. Vichy impose le lever des couleurs au Monument avec "Maréchal nous voilà", hymne obligatoire à la gloire de Pétain et des forces de collaboration pendant que d'autres dans cette période troublée et difficile écoutaient "Radio Londres".

1943 : L'assistance aux personnes en difficulté et l'aide aux réfugiés bat son plein. Le dossier d'aménagement de la déviation de la RN6 qui passe au pied du clocher dans l'actuelle rue de la République ainsi que l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville sont présentés au conseil municipal. Les premiers travaux démarrent pour l'actuelle avenue Lesdiguières. Les occupants n'ont pas la vie rêvée qu'ils souhaitent, le harcèlement des combattants de la Liberté se faisant de plus en plus sentir avec le maquis de Bonnefamille, le bataillon de FTP sous l'assistance du secteur 7 des maquis de la région. Sabotages des réseaux téléphoniques, de la voie de chemin de fer, le pont SNCF de Saint Quentin Fallavier

saute, sabotage à l'usine Maron, renseignements divers et variés face à la milice. C'est aussi le passage du général Giraud évadé d'Allemagne qui est logé clandestinement dans le "château de La Verne", situé à côté du couvent des sacrés coeurs, actuelle école des maristes et qui se rendait le dimanche à la messe au su des habitants et à la barbe des occupants.

Le **30 juillet 1944**, la dernière réunion du conseil sous le gouvernement de Vichy a lieu. Les événements se précipitent. Débarquement du 6 juin, débarquement de Provence le 15 août. Les cloches sonnent la volée pour annoncer l'événement.

Le **16 août 1944**, deux miliciens sont arrêtés par la résistance dans un café sur la place de l'ancienne mairie.

Le **22 août 1944**, le train blindé est attaqué au hameau du Lombard à l'Isle d'Abeau. Les FFI et FTP libérant eux-mêmes Bourgoin Jallieu le 23 août. Les forces nazies reculent. Les maquis d'Ambléons dans l'Ain arrivent à la rescousse (le Maire Patrick Margier, la présidente de l'Anacr, Renée Seguin, accompagnés d'une délégation, se sont rendus à Ambléons, pour déposer une gerbe au nom des vulpilliens, pour remercier les résistants et honorer leur mémoire, ce qui n'avait jamais été fait officiellement).

Les **25 et 26 août 1944**, les accrochages s'intensifient après le bombardement du clocher et de quelques maisons. Des habitants sont pris en otage, des résistants sont tués, passage à niveau à la gare, la RN6, la route du Chaffard, Grenay, et d'autres événements qui virent la libération de La Verpillière et du canton. Par la suite, plusieurs résistants vulpilliens ont poursuivi les combats dans le département du Rhône et la Libération de la Ville de Lyon accueillant le Général de Gaulle et les représentants de la France Libre. Ce qui valut à La Verpillière de voir son nom inscrit sur le Monument de l'Homme de Pierre, place Bellecour.

La commune voyait le **13 septembre 1944** l'installation d'un nouveau conseil municipal issu de la Résistance sous la présidence de Monsieur Antoine Michaud qui fut confirmé par les élections municipales de mars 1945.

"Vulpilliennes, Vulpilliens, je vous donne rendez-vous les 29 et 30 août. Je compte sur vous et bonnes vacances pour celles et ceux qui peuvent partir. Cordialement."

Le Maire,
Patrick MARGIER.

Aménagement du parvis devant le centre social



Depuis la réfection du centre social et du groupe scolaire Jean Jaurès, l'aménagement des abords n'avait pas été réalisé. Rendre agréable et convivial l'espace de vie situé entre le groupe scolaire Jean Jaurès, la copropriété "La Renardière" et l'avenue général de Gaulle n'a cessé de nous préoccuper. Aussi, après mûres réflexions et de nombreux débats, nous avons arrêté un projet d'aménagement partiel dont vous pourrez voir la réalisation dès septembre (voir plan ci-dessus).

- 1/ Ce qui ne se voit pas, la réfection des réseaux enterrés (eaux usées, eaux de pluies et l'alimentation en eau potable).
- 2/ Ce qui se voit, la voirie et le stationnement. La proximité du centre social, de l'école Jean Jaurès et les différents lieux de regroupement liés aux activités du quartier ont rendu le stationnement difficile et souvent dangereux. Pour cela, nous avons inclus dans cet aménagement la réfection du parking devant le centre social, la réfection des stationnements le long de la contre-allée et la création d'un nouveau parking pour l'école.
- 3/ L'aménagement piéton et paysager. Pour permettre une circulation sécurisée des piétons, nous allons créer une traversée piétonne en zone 30 km/h surélevée (carrefour plateau) avenue général de Gaulle et plusieurs cheminements piétons entre le centre social et le début du quartier Stendhal.
Un parvis devant le centre social, la réfection du petit amphithéâtre (banquette en bois, rideau végétalisé en fond, traitement des sols et éclairage d'ambiance).
Et enfin la requalification des espaces verts ainsi que le changement du mobilier urbain (bancs, poubelles, mâts et bornes d'éclairage).

Aménagement de l'ex-fontaine de la place Docteur Ogier

Pose d'un palmier en jardinière : un rond-point vivant



Notre nouveau rond-point a un petit air de vacances. Avec un peu d'imagination, on pourrait se croire sur la Côte d'Azur ou même en Floride.
Quel plaisir à chaque changement de saison de découvrir une nouvelle essence ! Chêne rouge, sapin, magnolia.
Petit concours sans enjeu : quelle est la variété de ce palmier ? Réponse dans le prochain bulletin.

Rue du repos

Mise en sécurité pour nos enfants et les vulpilliens



Ces jours derniers, les riverains et autres usagers de la rue du Repos ont pu constater la mise en sécurité de cette voie. Après l'avoir instituée en sens unique, des barrières ont été installées empêchant le stationnement gênant (et/ou dangereux) et sécurisant le passage des piétons.

Forum des associations

Rendez-vous dimanche 13 septembre à la salle polyvalente des Loipes

A l'occasion de la 20^{ème} édition du Forum vulpillien, Jacques Augier et l'ensemble des associations vulpilliennes vous donnent rendez-vous dimanche 13 septembre de 13h30 à 18h30 à la salle polyvalente des Loipes. Plus de 50 associations sportives, culturelles et de loisirs seront présentes ce jour-là pour vous renseigner, répondre à vos questions et éventuellement enregistrer votre inscription : football, basket, avenir XV (rugby), tennis et tennis de table, ski club, gymnastique volontaire, twirling baton, tokitsu ryu (karaté), aikido, tatami vulpillien, vélo club, fanfare vulpillienne, acrocirque, comité téléthon, comité des fêtes, chorale La Coda, Le Pinceau d'argile, tarot, etc. Avec la participation également du centre social municipal Porte Dauphine et de l'école de musique.

Au programme de cet après-midi, de nombreuses animations : capoeira (art martial afro-brésilien), démonstration de jujitsu appliqué dans la vie quotidienne, boxe thaï, chants et danses brésiliens (à confirmer), structure gonflable pour les enfants, mur d'escalade pour s'essayer à l'équilibre.
En plus des traditionnels stands, 4 nouveautés attendent le public : un stand consacré à la mobilité des jeunes en Europe et dans le monde, un stand pour les personnes à mobilité réduite (ou comment concilier sport et handicap), un stand sur le développement durable pour favoriser les actions au quotidien en matière d'environnement, un stand sur la richesse du patrimoine naturel de la commune (la Bourbre et les marais).

Grand jeu-concours : Dessine-moi ton association

Ce concours, ouvert à tous les enfants et adhérents des associations vulpilliennes, a pour ambition de sensibiliser les jeunes au bénévolat et aux valeurs fondamentales du monde associatif (solidarité, partage, échanges, etc.).
Vos dessins seront à adresser en mairie et devront mentionner au verso vos nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone. Ils seront exposés le jour du Forum. Un jury composé d'élus, de responsables associatifs et de particuliers établira alors un classement qui sera suivi de la cérémonie de récompenses.

Dessins à faire parvenir en mairie de La Verpillière avant le 11 septembre à l'adresse ci-dessous :

MAIRIE DE LA VERPILLIÈRE
A l'attention de Monsieur Jacques Augier
Adjoint au Maire
Place Docteur Ogier
38290 La Verpillière
Entrée libre et gratuite.
Renseignements au 04 26 38 40 05.

Réunion associative

A noter : Monsieur Augier, adjoint au maire chargé du sport, de la jeunesse et de la vie associative, convie toutes les associations vulpilliennes à participer à la réunion d'attribution des salles qui se déroulera :

mardi 08 septembre à 19h à la salle des fêtes

Cette réunion fera aussi l'objet d'une présentation du Comité des Fêtes.

Renseignements : 04 26 38 40 26.

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes communique

Le Comité des Fêtes gèrera conjointement avec la mairie toutes les manifestations organisées à La Verpillière et pourra prêter du matériel aux associations adhérentes.

Le Comité des Fêtes soutiendra les associations pour leur communication lors de leurs manifestations.

Vous avez des idées, une permanence se tiendra tous les mercredis de 15h à 19h à l'Espace Culturel pour vous écouter.

Ensemble, nous serons plus forts !

Exposition photos

Dans le cadre de la Semaine du Patrimoine, la municipalité, la commission du patrimoine en collaboration avec Christian Clémencin, présentent une exposition de cartes postales sur La Verpillière du 18 septembre au 2 octobre. Plus de 400 photos tirées de la collection personnelle de Monsieur Clémencin (pour certaines inédites) seront présentées à la Maison Girier. Une exposition à ne pas manquer.

Journées du patrimoine

Partir à la découverte des richesses de la commune, c'est ce que propose la commission Patrimoine. Petits et grands pourront parcourir les rues, chemins et places de la commune, et connaître leur histoire. Rendez-vous les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h30 à la Maison Girier.
2 circuits vous seront proposés :
1 - Le centre historique
2 - Les Marais à pied ou à vélo
Vous êtes tous invités à venir apprendre et découvrir l'histoire insolite, pittoresque de notre ville.

Culture

Présentation de la nouvelle saison culturelle

Découvrez en avant-première la saison culturelle 2009/2010 vendredi 04 septembre à 19h à la salle des fêtes.

Au cours de cette soirée, la compagnie des "Bisons Ravis" vous proposera son spectacle "En avian la zizique", un hommage en musique à Boris Vian.

ENTREE LIBRE ET GRATUITE.

Ecole de Musique

Inscriptions pour l'année 2009/2010 :

- Les 8 septembre de 17h à 18h30 et 9 septembre de 10h à 12h à l'Ecole de Musique.
- Le 13 septembre de 13h30 à 18h30 à la salle polyvalente des Loipes lors du Forum des Associations.

Du frais pour l'été à la Croix-rouge



Grâce à un don de l'U.C.A.V., la délégation locale de la Croix Rouge a pu se doter d'un équipement qui lui faisait jusqu'à présent défaut et qui permettra de proposer à la rentrée des produits frais aux plus nécessiteux : un congélateur et un frigo

FERMETURE ANNUELLE DE LA VESTIBOUTIQUE : du 9 juillet au 25 Août 2009

Durant l'été, la permanence alimentaire sera assurée par Christian PASTORE au 06 98 46 34 69.

Nouveau commerçant

JIM services SARL
ALLO-SCOOT

Courriers à votre service : petits colis, plis, toutes distances. Appelez le 06 62 07 85 69 de 8h à 22h.
53 rue du Repos 38290 La Verpillière



subit le même sort. Durant cette année, elle arrive à se consacrer à sa thèse sur les Aurès. Mais en octobre 1943, elle est déportée à Ravensbrück. Survivre dans cet enfer sera une bataille de toutes les minutes et Germaine y parviendra grâce à la solidarité et à l'étude. Extraordinaire femme qui, malgré les conditions inhumaines, en ethnologue, étudie minutieusement et reconstitue toute l'organisation, le fonctionnement du camp, l'horreur des expériences pratiquées sur certaines jeunes femmes. Elle devra surmonter la pire des épreuves. Les notes prises à Ravensbrück sont un saisissant et douloureux témoignage de la barbarie mais une source là encore de connaissance inestimable de l'univers concentrationnaire. Sa mère, elle aussi déportée à Ravensbrück, sera gazée un mois avant la libération du camp.



A Londres, le général de Gaulle passe en revue le Corps des volontaires françaises (Coll.MRN)

Source : Dossier constitué à partir des extraits de textes écrits par Martine Peters à l'occasion d'une exposition consacrée à Germaine Tillion au Musée de la Résistance et de la Déportation à Grenoble.

Distinctions décernées à Germaine Tillion

Grand-Croix de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite
Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance avec rosette
Médaille de la déportation pour faits de Résistance
Grand-Croix du Mérite allemand obtenue en 2004

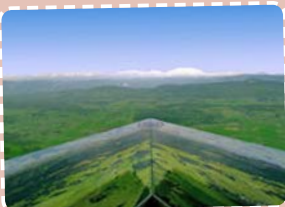
Bibliographie de Germaine Tillion

L'Algérie en 1957
Les ennemis complémentaires
L'Afrique bascule vers l'avenir
Le Harem et les cousins
Ravensbrück
Il était une fois l'ethnographie
L'Algérie aurésienne en collaboration avec Nancy Woods
A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle
Une opérette à Ravensbrück
Combats de guerre et de paix
Fragments de vie

Le Conseil Municipal en date du 7 mai 2009 a décidé à l'unanimité de nommer ce rond-point "Germaine Tillion" pour rendre hommage à toutes les femmes qui ont combattu dans la Résistance pour la Paix et la Liberté.

LIEU DE MEMOIRE Pour en savoir plus sur la Résistance, notamment dans le département de l'Isère

Le Mémorial de la Résistance en Vercors
Col de la Chau
26420 Vassieux-en-Vercors
Tél. : 04 75 48 26 00



Le rôle des femmes dans la Résistance

Andrée Lancha, professeur d'histoire sur la place des femmes dans la Résistance en France et en Isère, a publié dans le journal, "Résistance Isère" (n°157), un article passionnant sur la place des femmes dans la Résistance. Tout au long de cette période, la plupart du temps agissant dans l'ombre, elles ont fait preuve de courage et de ténacité pour perpétuer le fil de la Résistance

Elles tirent journaux et tracts

Malgré la loi du 11 octobre 1940 qui diminuait le nombre de femmes pouvant prétendre à un emploi, des femmes tirent journaux et tracts dans la clandestinité. Elles risquent souvent leur vie mais n'hésitent pas à s'impliquer dans des actions dangereuses. Suzette Ehrlich, résistante de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, fait partie de celles-ci.

Elles tapent à la machine textes, messages, journaux

Cécile Rol-Tanguy, épouse du chef F.F.I. de l'insurrection parisienne, n'hésite pas à travailler dans les souterrains de la place Denfert-Rochereau à Paris.

Elles sont agents de liaison, leur arme est le vélo

La transmission de messages est une des principales missions confiées aux femmes de la Résistance. Elles sont agents de liaison, diffusent la presse clandestine. Le cinéma montre fréquemment dans des films évoquant cette époque des femmes à bicyclette, transportant sur leurs portebagages un panier où des objets apparemment d'usage quotidien cachaient en réalité des documents, voire des armes, de la plus grande importance. Cette tâche était extraordinairement dangereuse et nombreuses sont les résistantes qui ont osé l'entreprendre. Quel courage aussi ont eu des commerçantes qui, sous couvert de simples transactions avec la clientèle, servaient en fait de "boîtes aux lettres" avec tous les risques que cela comportait.

Elles sont infirmières auprès des enfants mais aussi des blessés

Certains métiers, habituellement dévolus aux femmes, leur ont donné l'occasion de résister avec une efficacité redoutable. Cette forme de participation s'est d'ailleurs accrue fortement à partir de 1942. Nous pensons aux employées des préfectures et des mairies qui non seulement fabriquaient de fausses cartes d'alimentation mais aussi et surtout de faux papiers qui sauvèrent la vie de nombreuses personnes, de Juifs notamment.

A la campagne, certaines femmes mirent leur cour et leur courage à ravitailler les gars des maquis, à héberger des jeunes réfractaires au STO. Nous n'oublions pas les infirmières qui, au péril de leur vie, ont soigné des blessés. Et l'on doit se souvenir évidemment de celles qui n'hésitèrent pas à entrer directement dans la lutte armée, dans les groupes francs et les Francs-Tireurs, fabriquant des explosifs, participant aux actions de déraillement ou sabotage d'usines, à des attaques contre les soldats allemands. Elle fut vraiment essentielle cette participation des femmes à la Résistance et l'on sait qu'elles ont payé un lourd tribut du fait de leur engagement : elles ont connu l'emprisonnement, la torture, la déportation, la mort. C'est pourquoi on peut être choqué de remarquer que sur les 1036 héros à qui fut décernée la Croix de Compagnon de la Libération en 1946 figurent seulement 6 femmes !

Centre social municipal Porte dauphine



De nouvelles activités

Le centre social prépare sa rentrée en proposant les activités que vous appréciez d'année en année. Suite aux nombreuses demandes exprimées, de nouvelles activités vont apparaître dès la rentrée. En effet, une expérience avait été faite sur 2 mois pour l'activité boxe thaïlandaise et il s'avère que le succès a dépassé ce que l'on pouvait espérer, c'est pourquoi cette activité sera reconduite. L'atelier cuisine sera restructuré et vous le retrouverez désormais sous l'appellation "art de la table". Il sera proposé une journée où la cuisine rimerait avec décoration, présentation, découverte culinaire, etc. Le bricolage proposé en famille sera aussi de la partie puisque des ateliers consacrés aux bricoleurs en herbe animeront quelques samedis matin (le 1^{er} atelier permettra de construire des meubles en carton par exemple). Nous réfléchissons également sur des échanges de savoirs. Si vous avez envie de partager un savoir-faire auprès de vos concitoyens, le centre social peut organiser des rencontres. Enfin, l'atelier couture revient au centre social après quelques années d'absence. Une personne diplômée et compétente encadrera cette activité. En collaboration avec le CCAS, un nouvel atelier mémoire sera organisé pour les aînés. **Contacts : 04 26 38 40 20.**

Une équipe dynamique !



Cet été, le centre de Loisirs accueillera 128 enfants à La Ferme Joly. Encadrés par 17 animateurs très dynamiques, les jeunes vulpilliens vivront au temps des contes et légendes de notre région.

Le centre social passe au Quotient Familial

Dans le cadre de l'écriture de son projet social, le centre social municipal réétudie sa politique tarifaire. En effet, suite aux réflexions menées lors des différentes commissions (représentées par les habitants, élus et professionnels) et dans un souci d'équité sociale, la municipalité a souhaité que les tarifs d'accès aux activités du centre social soient déterminés en fonction des revenus des familles.

Cette proposition tarifaire devrait être soumise au prochain conseil municipal pour une validation effective.

Conformément à la volonté de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), le quotient familial permet aux usagers vulpilliens de bénéficier de tarifs adaptés à leurs revenus et à la composition familiale. A partir de septembre 2009, les tarifs proposés par le centre social seront calculés à partir d'une grille reprenant les principaux quotients familiaux.

Afin de ne pas pénaliser les familles à revenus moyens, le centre social municipal a fait le choix de créer des tranches intermédiaires. Lors des inscriptions, il vous sera demandé votre quotient familial (pour les personnes allocataires, la CAF de Vienne vous l'a communiqué) et pour les autres personnes, le centre social vous le calculera à partir de votre avis d'imposition. **Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire du centre social 04 26 38 40 20.**

Plan de la commune

Nouvelle édition



Fin juin, vous avez été destinataire du nouveau plan de la commune que nous avons accompagné du dernier bulletin municipal.

Réactualisé, ce plan est désormais téléchargeable sur le site internet de la ville laverpilliere.eu. Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil de la mairie contre la somme symbolique d'1 €. **Renseignements : 04 74 94 00 03.**

"Chantiers-jeunes été 2009" :



Comme chaque été, la municipalité de La Verpillière met en place des chantiers-jeunes dans le cadre d'un partenariat avec l'OPAC 38. Dans cette optique, le Service Jeunesse du Centre Social a proposé à de jeunes vulpilliens et vulpilliennes de travailler sur les 3 dernières semaines de juillet. Au programme des tâches à accomplir : l'aménagement des abords de la future micro-crèche, la réfection de bâtiments du quartier de Riente Plaine et divers autres travaux qui soulageront les services techniques municipaux.

Au-delà du premier contact avec le monde du travail, ces chantiers ont pour but de permettre à des jeunes de se constituer un petit pécule pendant les vacances scolaires tout en participant à une action civique, forte de valeurs et de sens.

Pour terminer l'année 2009, la mairie prévoit encore 2 semaines de chantiers supplémentaires, dont la nature reste à déterminer. Avis aux amateurs... Renseignements au centre social "Porte Dauphine", auprès du responsable, **Djamel Djouaher au 04 26 38 40 20.**

C.C.A.S.

Spectacle cabaret le 19 septembre

Le C.C.A.S. propose un spectacle de cabaret "Revue Cocktail Paradise" le 19 septembre à 15h à la salle polyvalente des Loipes. Un spectacle offert aux personnes à mobilité réduite (reconnues COTOREP à 80% et plus), aux allocataires de l'APA, aux résidents des Pivoles, aux personnes bénéficiaires des repas à domicile. Avec la participation également du comique ventriloque, Yordan. **Renseignements : 04 26 38 40 10.**

Service social de la CRAM Rhône-Alpes

Permanence au Centre Social

Madame POESIN, assistante sociale de la CRAM Rhône-Alpes assure désormais ses permanences tous les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredi du mois au Centre Social Porte Dauphine. **Renseignements : 04 26 38 40 20.**

HOMMAGE A LA RESISTANCE LIBERATION - DEVOIR DE MEMOIRE

Commémoration les 29 & 30 août

Célébration du **65^{ème} anniversaire** de la Libération du canton de La Verpillière.

Samedi 29 août, l'ANACR, le Comité de Liaison vous donnent rendez-vous à travers le canton :

- **A La Verpillière** : à 15h, rassemblement avenue du Général Giraud pour aller fleurir les plaques du Général Giraud et Fernand Peillon;
- **A Roche** : à 15h45, dépôt de gerbes au Monument des Fusillés de la Croix Châtain. A 16h : dépôt de gerbes plaque Emile Paviot.
- **A Saint Quentin Fallavier** : à 17h, rassemblement devant le Monument aux Morts. Cérémonies et dépôt de gerbes.



Le Groupe de Reconstitution de Libération du Dauphiné au cours d'un défilé.

- **A Bonnefille** : à 18h, rassemblement devant la mairie. Cérémonie et dépôt de gerbes Eugène Sicutto et Raymond Gras.

Dimanche 30 août : La Verpillière et le conseil municipal, en partenariat avec l'ANACR et le Comité de Liaison, organisent la commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Libération du canton de La Verpillière. A cette occasion, plusieurs événements attendent les vulpilliens :

- **Dès 9h30** : messe en l'église Saint Denis pour un hommage aux soldats morts lors du Second Conflit Mondial.
- **11h** : rassemblement au rond-point Germaine Tillion (à côté du Mac Donald's). Inauguration de la plaque en présence de Madame Emilie Sabeau-Jouannet, nièce de Germaine Tillion.
- **11h30** : Défilé (avec un départ depuis le rond-point Germaine Tillion) en présence des élus vulpilliens et des représentants de l'Etat, des représentants des associations d'anciens combattants, de la Musique Militaire de la région Sud Rhône-Alpes, d'un détachement du 93^{ème} escadron des chasseurs alpins, du Groupe de Reconstitution de Libération du Dauphiné (avec défilé de jeeps américaines, de véhicules d'époque) qui se rendront au Monument aux Morts par l'avenue de la Libération et la rue de la République.

Tout au long de cette journée, des navettes de bus seront mises à disposition depuis l'Hôtel de Ville pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à pied (inscriptions auprès de l'accueil de la Mairie au 04 74 94 00 03).

-12h45 : Commémoration officielle du 65^{ème} anniversaire de la Libération sous la présidence du sénateur, Bernard Saugey.

- 13h : apéritif d'honneur offert à la salle des fêtes suivi du banquet de la Libération à la salle des fêtes, ouvert à tous (repli sur la salle polyvalente des Loipes en cas de mauvais temps). Renseignements et inscriptions auprès de Mme Renée Seguin au 04 74 94 57 04 et 06 87 40 91 31.

- A partir de 15h : concert en deux parties de la musique militaire de la Région Terre Sud-Est au Jardin de Ville (repli sur la salle polyvalente en cas de mauvais temps) : big band (musique de jazz et d'époque du type Glen Miller, etc.) suivi de l'harmonie (musique militaire).

Renseignements au 04 26 38 40 05.

Tous, jeunes et anciens, vous êtes invités à accomplir ce devoir de mémoire pour nos libertés.



Qui était Germaine Tillion ?

Germaine Tillion : une femme, 3 vies

"Toute ma vie, j'ai voulu comprendre la nature humaine, le monde dans lequel je vivais"
(Germaine Tillion)

Si la municipalité a choisi de donner le nom de Germaine Tillion au rond-point situé à l'entrée ouest de la commune, ce n'est pas un hasard. Cette décision, mûrement réfléchie, fait suite à la volonté d'honorer la mémoire d'hommes et de femmes dont la vie était un engagement sans condition pour la paix et la liberté. Au même titre que Geneviève de Gaulle Anthonioz ou encore Jacqueline de Romilly, Germaine Tillion fait partie des grandes dames de France au parcours et destin exceptionnels.

Ethnologue de formation et grande résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, elle incarne au regard de ses actions, un exemple de courage, de dignité et de détermination.

Germaine Tillion, c'est avant tout une vie entière consacrée au respect de la personne humaine dans un XX^{ème} siècle entaché de nombreux conflits et drames humains. Elle meurt centenaire, le 19 avril 2008 à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Elle laisse derrière elle une oeuvre foisonnante et le souvenir d'une femme de combats. Portrait.

Une naissance privilégiée

Née le 30 mai 1907 à Allègre (Haute-Loire) dans une famille bourgeoise, Germaine Tillion connaît une enfance heureuse. Son père, magistrat, est aussi musicien et historien. Sa mère écrivaine, publie des ouvrages à succès sous le patronyme d'Emilie Tillion.

Dès son plus jeune âge, Germaine et sa soeur cadette, Françoise, bénéficient d'une éducation qui dépasse les habitudes de leur milieu. Leur mère leur transmet très vite le goût de la liberté, du travail et de l'indépendance. A une époque où la place des femmes dans la société est encore très cloisonnée, elles font figure d'avant-garde et d'exception. Elles font de brillantes études, souhaitent exercer un métier. Germaine choisit l'ethnologie qu'elle étudie auprès de grands maîtres à l'institut d'ethnologie de Paris qui deviendra en 1938 le musée de l'Homme.

Une vie d'ethnologue

Premier séjour en Algérie : En 1934, elle est envoyée pour une mission de quelques mois dans les Aurès aux côtés de Thérèse Rivière (autre ethnologue). Elle y reste 6 années entrecoupées de brefs allers/retours à Paris. Durant son séjour algérien, elle s'intègre parfaitement aux populations semi nomades Chaouïas qu'elle étudie. C'est là, dans les Aurès, que Germaine Tillion, expérimente sa méthode de travail : écoute, observation, précision, pour comprendre d'autres communautés humaines, méthode qu'elle utilisera plus tard à Ravensbrück.

Le retour en Algérie : En 1954, Germaine Tillion revient en Algérie où elle est envoyée par François Mitterrand alors ministre de l'intérieur auprès de Jacques Soustelle pour étudier le sort de la population civile de l'Algérie française. Devant la pauvreté et la démographie accrue de cette population, elle voit l'urgence des mesures destinées à offrir à tous une formation. Grâce au soutien de Jacques Soustelle, les centres sociaux voient le jour. Cette belle expérience humaniste a toutes les qualités pour être une réussite mais arrive bien tard dans une Algérie française qui aspire à l'indépendance.

Contre la torture : Germaine Tillion s'oppose publiquement à la pratique de la torture par l'armée et rencontre des chefs du FLN pour tenter une médiation avec les autorités françaises. Même si cela lui vaut quelques attaques virulentes, elle reste fidèle à ses engagements.

Une vie de Résistante

Ses engagements : Quand elle rentre une première fois d'Algérie en juin 1940, elle découvre la brutalité de la guerre et l'occupation de Paris. Avec ses collègues, elle crée l'un des tout premiers réseaux de renseignements qu'elle nomme après guerre "réseau du Musée de l'Homme".

En août 1942, dénoncé par l'abbé Robert Alesh, elle est arrêtée, incarcérée durant 1 an à la prison de Frénes. Sa mère

Germaine Tillion

